

**AFFAIRE N° 23 - Demande de subvention à la Caisse Générale de Sécurité Sociale au titre de l'action sanitaire et sociale (participation aux dépenses de fonctionnement du dispensaire des CAMELIAS).**

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Dès l'ouverture du nouveau Centre Social et Sanitaire des CAMELIAS le 22 Janvier dernier, l'Administration municipale a, conformément à la décision qui avait été prise le 10 Mars 1962 lors d'une réunion de travail qui s'était tenue dans le Cabinet de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, adressé une demande de subvention à la CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE à titre de participation aux dépenses d'équipement et de fonctionnement des centres sociaux et sanitaires de la Commune.

Par sa lettre en date du 30 Janvier dernier, le Directeur de la Caisse Générale de la Sécurité Sociale m'a donné son accord à ce sujet et m'a demandé de lui adresser une demande de subvention en précisant :

- le montant total des dépenses envisagées ;
- le mode de financement de l'oeuvre ;
- le montant de l'aide sollicitée de la Caisse Générale.

Comme vous le savez, Messieurs, les dispensaires et centres sociaux de la Commune sont au nombre de 7 et sont situés :

- 1°) au Brûlé
- 2°) à la Montagne
- 3°) à Saint-François
- 4°) au Bois de Nêfles
- 5°) à Bomenjed
- 6°) } aux Camélias (Centre Social et dispensaire).
- 7°) }

Les dispensaires sont dirigés par des Religieux et des Religieuses : un Directeur et un Directeur adjoint qui perçoivent respectivement 15.000 et 14.000. fra. par mois.

Le nettoyage est assuré par une femme de service qui perçoit un salaire mensuel de 6.000. fra.

Les médicaments sont fournis par la Commune.

En définitive, la location des locaux pour l'installation des dispensaires, les frais d'acquisition du matériel sanitaire, l'achat des médicaments et les frais de personnel constituent pour la Commune une dépense totale de l'ordre de 3.450.000. fra. par an.

J'estime, Messieurs, qu'il conviendrait de demander à la Caisse Générale de Sécurité Sociale de participer pour moitié à la dépense. M. GIGANTY m'a donné son accord à ce sujet.

Je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet./.

Adopté à l'unanimité.